Inf'Authie

Le Mot du Maire

Les travaux effectués dans le courant du mois de juillet aux arrêts de bus sont destinés à sécuriser l'accès des bus aux usagers et surtout aux personnes à mobilité réduite .

Au Hameau de Cussy la famille Huard nous a permis d'élargir l'arrêt, afin de laisser plus d'espace aux enfants qui attendent le bus le matin.

Au rond-point du foot, une aire de stationnement de bus permettra au chauffeur de faire une pause hors de l'arrêt et donc facilitera l'accès des enfants au bus scolaire le matin. Les travaux sont financés par le Syndicat des Transports Viacité.

L'appel d'offres est lancé pour les travaux de la rue du Colonel Charles Petch à Cussy.

Le Conseil Général envisage de réaliser un rond-point à l'intersection des départementales 220 et 126 (carrefour route de Rosel). Ces travaux pourraient être exécutés en 2015.

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place en septembre.

Voici quelques informations dont je voulais vous faire part.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire - Joël PIZY

RENTREE SCOLAIRE :
Mardi 2 Septembre

BROCANTE DU JUMELAGE :
Dimanche 7 Septembre

COURSE LA CANADIENNE :
Dimanche 14 Septembre

FESTIVAL FIEVRE DE CHEVAL, BDP :
Vernissage de l'exposition « A l'assaut des chevaux » mercredi 26 septembre à 17h à la bibliothèque.

SPECTACLE : « Moi Wild, Cheval de spectacle » au CECA à Saint Contest, mercredi 1er octobre à 16h30 (réservation à la bibliothèque d'Authie).

CARTE BLANCHE, BDP :
Vendredi 3 octobre, à 20h30 à la salle des fêtes
David Fauquemberg invite Lieve Joris pour une soirée carte blanche (thème autour du voyage)
Echange, rencontre, dédicaces
Les livres des auteurs sont disponibles à la bibliothèque.

REPAS DES ANCIENS :
Dimanche12 octobre

Votre bulletin d'information municipal

N° 22
Juillet 2014

Cérémonie du 2 juin en mémoire des 37 canadiens et victimes civiles

Association Westlake Brothers Souvenir

Dépôt de gerbes par les élus de St Contest, de Villons les Buissons et Authie

70ème Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie

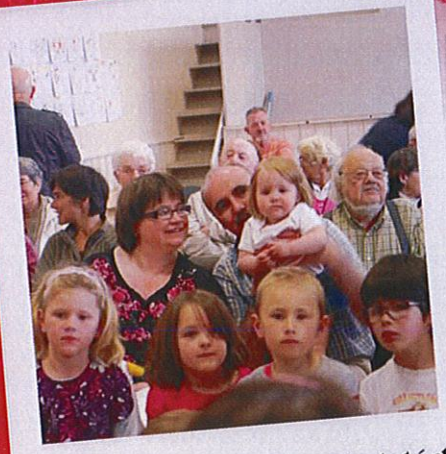

Brian Baillie et sa famille, les enfants de l'école et les témoins du livre "Mémoire d'Authie"

Représentation des enfants en l'honneur de la famille Bill Baillie

11 juin

A la bibliothèque :
Vernissage « Mon portrait extravagant », Travaux plastiques des enfants d'après les œuvres du peintre Arcimboldo et de l'illustrateur : Olivier Thiébaut.

Fin Juin

Théâtre : avant-première devant les ainés de notre commune : « Tous en Scène » ; un goûter a prolongé ce moment privilégié de rencontres et d'amitié.
Puis les enfants ont présenté leur spectacle devant les parents.

- **« Cochons et chaperons »**
- **« Claquedent le terrifiant »**
- **« Sur la planète aux 3 soleils »**
- **« Festival Stromae »**

21 juin

Après-midi festive ♦Kermesse de l'école organisée par des parents.

En soirée ♦Fête de la Musique avec un retour apprécié du groupe « Où è Zoé » (musiciens althavillais)

5 juillet

"Le lotissement des Champs a fêté l'arrivée de l'été avec sa soirée traditionnelle toujours aussi sympathique et conviviale."

Directeur de la publication : Joël PIZY
Comité de rédaction : Sylvie BOULOUARD - Maryline CABANIE - Stéphanie FOUETILLOU - Cédric FRILAY - Philippe DELALANDE - Martine HOORELBEKE - Annick JOURDAN - Sylvie LEMAITRE - Marie-Martine LEROUX - Alexandra LESOUEF - Patrick PIERSON
Conception et Réalisation
MAIRIE AUTHIE
Dépôt légal à la parution

Inf'Authie

Respect de la tranquillité des voisins

Arrêté préfectoral du 30 août 1991 article 5
Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore , tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que:

Les jours ouvrables de :
8h00 à 12h00 et 14h30 à 19h30.
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les Haies

Les haies qui se trouvent en bordure de trottoirs doivent être taillées en limite de clôture de façon à ne pas gêner la circulation des piétons.

Les Murets

Il serait souhaitable pour des raisons d'esthétique que les murets en agglo en bordure de trottoirs soient recouverts d'un enduit.

Stationnement des véhicules

Merci de ne pas stationner de véhicules sur les trottoirs afin de ne pas gêner la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite et les personnes avec des poussettes.

Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage portent non seulement atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. Une part très importante de ces bruits provient de comportements particuliers, qui sont en fait des incivilités.

Les bruits occasionnés par la pratique de la musique sont considérés par la réglementation comme des bruits de voisinage. Tout trouble est régi par le Code de la Santé Publique.

Les chiens

Nous sommes nombreux à aimer la compagnie d'un chien. Une promenade dans le village est agréable mais elle doit l'être pour tous. Donc, ne laissons pas de déjections canines sur les trottoirs et les espaces verts. Par ailleurs, des aboiements continus sont très pénibles. Ne laissons pas notre chien dans le jardin lorsque nous nous absentons. Le respect de ces deux règles de civisme amélioreront les rapports de voisinage.

MAIRIE AUTHIE
Tél : 02 31 71 11 00 - Fax : 02 31 71 11 01
Email : mairieauthie@wanadoo.fr
Site : www.mairieauthie.fr